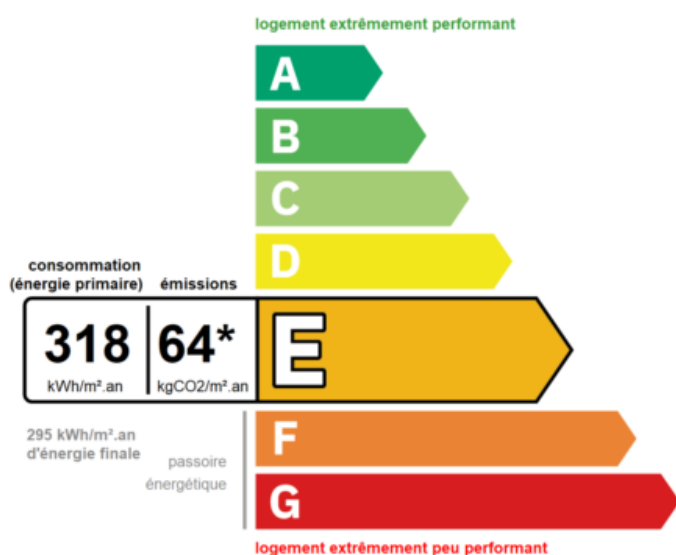


Ce document vous permet de savoir si votre logement est économe en énergie et préserve le climat. Il vous donne également des pistes pour améliorer ses performances et réduire vos factures. Pour en savoir plus : <https://www.ecologie.gouv.fr/diagnostic-performance-energetique-dpe>

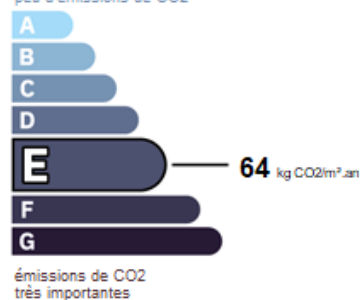
mission : 25-LMKHP-441 Appartement
adresse : **7 rue Dranem, / 15 bis av Jean Aicard, 75011 PARIS**
type de bien : Appartement
année de construction : Entre 1948 et 1974
surface de référence : **23,01 m²**
propriétaire : SUCCESSION SAUMUREAU
adresse : 7 rue Dranem, / 15 bis av Jean Aicard
75011 PARIS

Performance énergétique



*Dont émissions de gaz à effet de serre

peu d'émissions de CO₂



Le niveau de consommation énergétique dépend de l'isolation du logement et de la performance des équipements.
Pour l'améliorer, voir pages 4 à 6

Ce logement émet 1475 kg de CO₂ par an, soit l'équivalent de 7640 km parcourus en voiture.
Le niveau d'émissions dépend principalement des types d'énergies utilisées (bois, électricité, gaz, fioul, etc.)

Estimation des coûts annuels d'énergie du logement

Les coûts sont estimés en fonction des caractéristiques de votre logement et pour une utilisation standard sur 5 usages (chauffage, eau chaude sanitaire, climatisation, éclairage, auxiliaires) voir p.3 pour voir les détails par poste.



Entre

770 €

et

1080 €

par an

Prix moyens des énergies indexés sur les années 2021, 2022 et 2023 (abonnements compris)

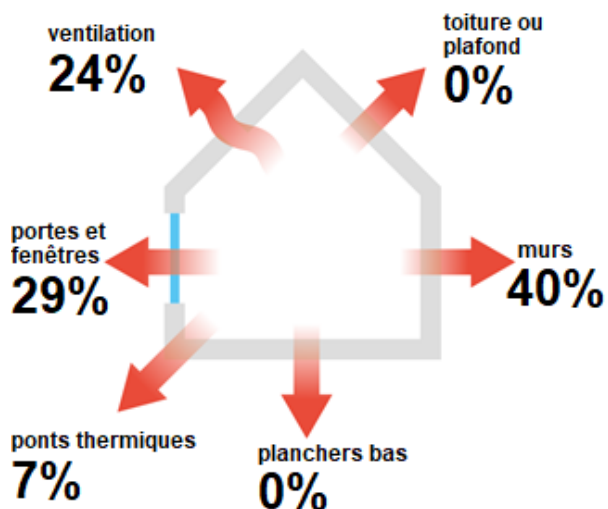
Comment réduire ma facture d'énergie ?
voir p.3

Informations diagnostiqueur
IDF EXPERTS
104 Avenue Albert 1er - 92500
Rueil Malmaison
diagnostiqueur : Nassre
IDFOULANE

tel :
email : contact@community.socotec.com
n° de certification : CPDI7648
date de fin de validité : 15/02/2029
organisme de certification : ICERT

idf Experts
LABORATOIRES IMMOBILIERS • Reu.France

Schéma des déperditions de chaleur



Performance de l'isolation

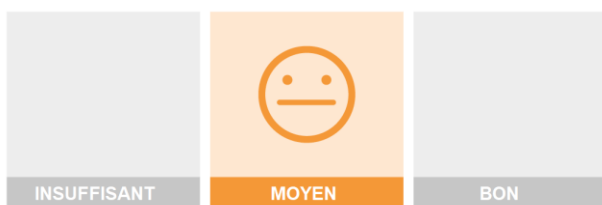


Système de ventilation en place



- VMC SF Auto réglable ou VMI avant 1982

Confort d'été (hors climatisation)*



Les caractéristiques de votre logement améliorant le confort d'été :



fenêtres équipées de volets extérieurs ou brise-soleil



bonne inertie du logement

Production d'énergies renouvelables

Ce logement n'est pas encore équipé de systèmes de production d'énergie renouvelable.

Diverses solutions existent :



chauffage au bois



chauffe-eau thermodynamique



géothermie



pompe à chaleur



réseau de chaleur ou de froid vertueux












panneaux solaires photovoltaïques



panneaux solaires thermiques

*Le niveau de confort d'été présenté ici s'appuie uniquement sur les caractéristiques de votre logement (la localisation n'est pas prise en compte).

Montants et consommations annuels d'énergie

usage		consommation d'énergie (en kWh énergie primaire)	frais annuels d'énergie (fourchette d'estimation*)	répartition des dépenses
 chauffage	 gaz naturel	4908 (4908 é.f.)	entre 510€ et 700€	 65,2%
 eau chaude sanitaire	 gaz naturel	1471 (1471 é.f.)	entre 150€ et 210€	 19,6%
 refroidissement		0 (0 é.f.)	entre 0€ et 0€	 0%
 éclairage	 électricité	100 (43 é.f.)	entre 10€ et 20€	 1,6%
 auxiliaires	 électricité	840 (365 é.f.)	entre 100€ et 150€	 13,6%
énergie totale pour les usages recensés		7319 kWh (6788 kWh é.f.)	entre 770€ et 1080€ par an	 100%

Pour rester dans cette fourchette d'estimation, voir les recommandations d'usage ci-dessous

Conventionnellement, ces chiffres sont donnés pour une température de chauffage de 19° réduite à 16°C en cas d'absence du domicile, une climatisation réglée à 28° (si présence de clim), et une consommation d'eau chaude de 70ℓ par jour.

▲ Seules les consommations d'énergie nécessaires au chauffage, à la climatisation, à la production d'eau chaude sanitaire, à l'éclairage et aux auxiliaires (ventilateurs, pompes) sont prises en compte dans cette estimation. Les consommations liées aux autres usages (électroménager, appareils électroniques...) ne sont pas comptabilisées.

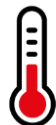
▲ Les factures réelles dépendront de nombreux facteurs : prix des énergies, météo de l'année (hiver froid ou doux...), nombre de personnes dans le logement et habitudes de vie, entretien des équipements....

é.f. → énergie finale

* Prix moyens des énergies indexés sur les années 2021, 2022 et 2023 (abonnements compris)

Recommandations d'usage pour votre logement

Quelques gestes simples pour maîtriser votre facture d'énergie :

**Température recommandée en hiver → 19°**

Chauffer à 19° plutôt que 21° c'est -17% sur votre facture **soit -124€ par an**

astuces (plus facile si le logement dispose de solutions de pilotage efficaces)

- Diminuez le chauffage quand vous n'êtes pas là.
- Chauffez les chambres à 17° la nuit.

**Si climatisation, température recommandée en été → 28°**

astuces

- Fermez les fenêtres et volets la journée quand il fait chaud.
- Aérez votre logement la nuit.

**Consommation recommandée → 70ℓ/jour d'eau chaude à 40°**

29ℓ consommés en moins par jour, c'est -18% sur votre facture **soit -39€ par an**
Estimation faite par rapport à la surface de votre logement (1-2 personnes). Une douche de 5 minutes = environ 40ℓ.

astuces

- Installez des mousseurs d'eau sur les robinets et un pommeau à faible débit sur la douche.
- Réduisez la durée des douches.








En savoir plus sur les bons réflexes d'économie d'énergie : france-renov.gouv.fr

Voir en annexe le descriptif complet et détaillé du logement et de ses équipements.

Vue d'ensemble du logement

	description	isolation
 murs	<ul style="list-style-type: none"> - Mur en béton banché Ep 22,5cm Date des travaux d'isolation inconnue (ITI Sans retour d'isolant) Mur donnant sur l'extérieur Sud, Sud Est, Sud Ouest : 11,00 m² Ouest : 3,30 m² - Type de mur inconnu non isolé Mur donnant sur un local non chauffé et non solarisé 	insuffisante
 plancher bas	- Plancher mitoyen	
 toiture/plafond	- Plafond mitoyen	
 portes et fenêtres	<ul style="list-style-type: none"> - Portes-fenêtres sans soubassement métal sans rupt double vitrage(VNT) air 6mm Fermeture sans ajours Au nu intérieur Largeur dormant 5 cm - Fenêtre battante fixe ou oscillante métal sans rupt double vitrage(VNT) air 6mm Fermeture sans ajours Au nu intérieur Largeur dormant 5 cm - Porte opaque pleine simple en bois 	insuffisante



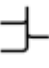


Vue d'ensemble des équipements

	description
 chauffage	- Chaudière gaz standard entre 2001 et 2015, Radiateur HT sans robinet thermostatique
 eau chaude sanitaire	- Générateur mixte (chauffage + ecs)
 climatisation	- Sans objet
 ventilation	- VMC SF Auto réglable ou VMI avant 1982
 pilotage	- Aucun

Voir en annexe le descriptif complet et détaillé du logement et de ses équipements.

Recommandations de gestion et d'entretien des équipements

Pour maîtriser vos consommations d'énergie, la bonne gestion et l'entretien régulier des équipements de votre logement sont essentiels.

	type d'entretien
VMC	Ne pas obstruer les entrées d'air. Les nettoyer à l'aide d'un chiffon sec -> 1 fois par an Nettoyer les bouches d'extraction -> tous les 2 ans Entretien des conduits par un professionnel -> tous les 3 à 5 ans Veiller à ouvrir les fenêtres de chaque pièce très régulièrement afin de garantir la qualité de l'air intérieur
 Chaudière	Entretien obligatoire par un professionnel -> 1 fois par an Programmer la température de chauffage en fonction de votre présence. Baisser la température la nuit. / Abaisser la température de 2 à 3°C la nuit.
 Radiateurs	Dépoussiérer les radiateurs régulièrement.
 Circuit de chauffage	Faire déboucher le circuit de chauffage par un professionnel -> tous les 10 ans Veiller au bon équilibrage de l'installation de chauffage.
 Isolation	Faire vérifier et compléter les isolants par un professionnel -> tous les 20 ans.
 Eclairage	Nettoyer les ampoules et les luminaires.

⚠ Selon la configuration, certaines recommandations relèvent de la copropriété ou du gestionnaire de l'immeuble.

Recommandations d'amélioration de la performance



Des travaux peuvent vous permettre d'améliorer significativement l'efficacité énergétique de votre logement et ainsi de faire des économies d'énergie, d'améliorer son confort, de le valoriser et de le rendre plus écologique. Le pack ① de travaux vous permet de réaliser les travaux prioritaires, et le pack ② d'aller vers un logement très performant.





Si vous en avez la possibilité, il est plus efficace et rentable de procéder à une rénovation globale de votre logement (voir packs de travaux ① + ② ci-dessous). La rénovation performante par étapes est aussi une alternative possible (réalisation du pack ① avant le pack ②). Faites-vous accompagner par un professionnel compétent (bureau d'études, architecte, entreprise générale de travaux, groupement d'artisans...) pour préciser votre projet et coordonner vos travaux.

1

Les travaux essentiels


montant estimé : 3300 à 4700€

lot	description	performance recommandée
 Murs	<p>Isolation des murs extérieurs par l'extérieur</p> <p>En construction récente, ne jamais isoler un mur humide. Avant de poser un isolant, traiter au préalable le problème d'humidité.</p> <p>En construction ancienne, ne pas poser de matériau étanche ou hydrophile au risque de menacer sa durée de vie, utiliser des isolants perméables à la vapeur d'eau (ou capillaires). Supprimer les travaux antérieurs inadaptés (en cas de prolifération d'algues et de moisissures ou si la conductivité thermique des isolants présents est dégradée).</p> <p>Ne jamais ventiler la lame d'air entre l'isolant et le mur extérieur par des orifices dans l'isolant donnant sur l'intérieur.</p> <p>Pour bénéficier de MaPrimRénov' Parcours accompagné choisir un isolant avec $R = 4,4 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$ et dans les autres cas choisir un isolant avec $R = 3,7 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$.</p> <p>Mise en place d'une Isolation des murs intérieurs</p> <p>En construction récente, ne jamais isoler un mur humide. Avant de poser un isolant, traiter au préalable le problème d'humidité.</p> <p>En construction ancienne, ne pas poser de matériau étanche ou hydrophile au risque de menacer sa durée de vie, utiliser des isolants perméables à la vapeur d'eau (ou capillaires). Supprimer les travaux antérieurs inadaptés (en cas de prolifération d'algues et de moisissures ou si la conductivité thermique des isolants présents est dégradée).</p> <p>Ne jamais ventiler la lame d'air entre l'isolant et le mur extérieur par des orifices dans l'isolant donnant sur l'intérieur.</p> <p>Pour bénéficier de MaPrimRénov' choisir un isolant avec $R = 3,7 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$.</p>	$R \geq 4,4 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W} + R \geq 3,7 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$
 Ventilation	<p>Mise en place VMC Hygro à extract.et entrées d'air hygro(B)</p> <p>Eviter pour les constructions anciennes car il y a un risque de contrevenir à la bonne gestion de la vapeur d'eau du sol vers les murs et l'air. Cela risque de créer des problèmes d'humidité et des contre-performances thermiques des maçonneries.</p> <p>Prévoir des entrées d'air dans les menuiseries.</p> <p>Calfeutrer les défauts d'étanchéité après avoir mis en place des entrées d'air.</p>	

2

Les travaux à envisager

montant estimé : 6500 à 9200€

lot	description	performance recommandée
 Chauffage	<p>Remplacement de la chaudière par une chaudière à condensation au sol</p> <p>Les radiateurs doivent être adaptés au type de chaudière (type "chaleur douce") pour que le rendement soit optimum.</p> <p>Poser une régulation en fonction de la température extérieure ou intérieure pour le système de chauffage.</p> <p>Poser un thermostat d'ambiance</p> <p>Poser une horloge de programmation.</p> <p>Poser des robinets thermostatiques (laisser un radiateur sans robinet)</p>	

thermostatique afin de ne pas nuire à la longévité du circulateur)

Mise en place d'une horloge de programmation

Envisager la mise en place d'une horloge de programmation pour le système de chauffage et choisir un programmeur simple d'emploi. Il existe des thermostats à commande radio pour éviter les câbles de liaison et certains ont une commande téléphonique intégrée pour un pilotage à distance.

Ne pas la placer : sur une paroi ensoleillée, près d'une entrée d'air neuf, près d'une zone de courant d'air, au dessus d'un émetteur, près d'une cheminée d'agrément.

Mise en place de robinets thermostatiques sur les radiateurs.

Ne jamais placer un robinet thermostatique dans le local où se trouve le thermostat.

Afin de ne pas nuire à la longévité du circulateur (pompe), il faut impérativement laisser un radiateur sans robinet thermostatique.

Commentaires :

Eviter pour les constructions anciennes car il y a un risque de contrevenir à la bonne gestion de la vapeur d'eau du sol vers les murs et l'air. Cela risque de créer des problèmes d'humidité et des contre-performances thermiques des maçonneries.

Prévoir des entrées d'air dans les menuiseries.

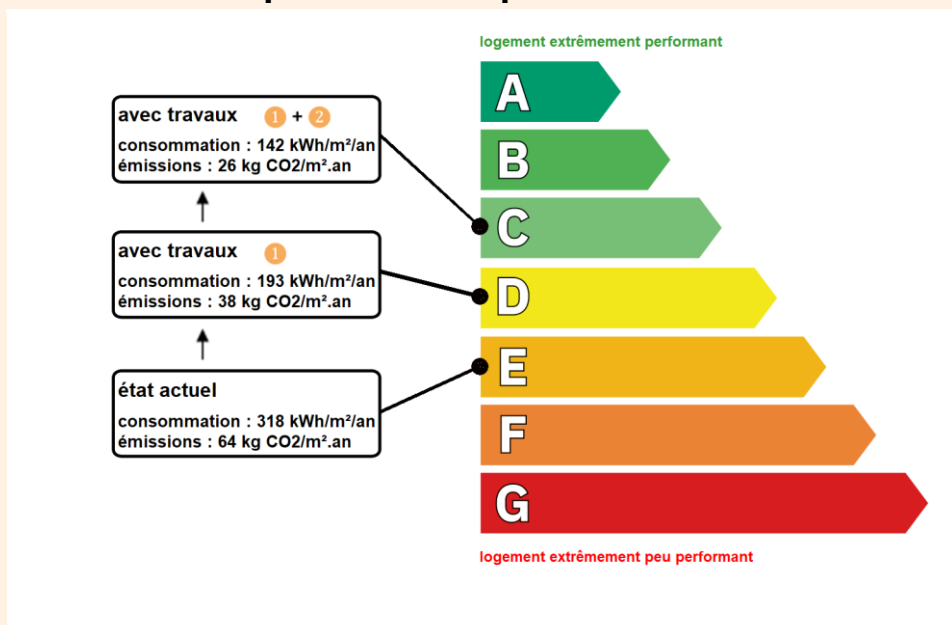
Calfeutrer les défauts d'étanchéité après avoir mis en place des entrées d'air.

Envisager la mise en place d'une horloge de programmation pour le système de chauffage et choisir un programmeur simple d'emploi. Il existe des thermostats à commande radio pour éviter les câbles de liaison et certains ont une commande téléphonique intégrée pour un pilotage à distance.

Ne pas la placer : sur une paroi ensoleillée, près d'une entrée d'air neuf, près d'une zone de courant d'air, au dessus d'un émetteur, près d'une cheminée d'agrément.

Recommandations d'amélioration de la performance (suite)

Évolution de la performance après travaux



Préparez votre projet !

Contactez le conseiller France Rénov' le plus proche de chez vous, pour des conseils gratuits et indépendants sur vos choix de travaux et d'artisans :

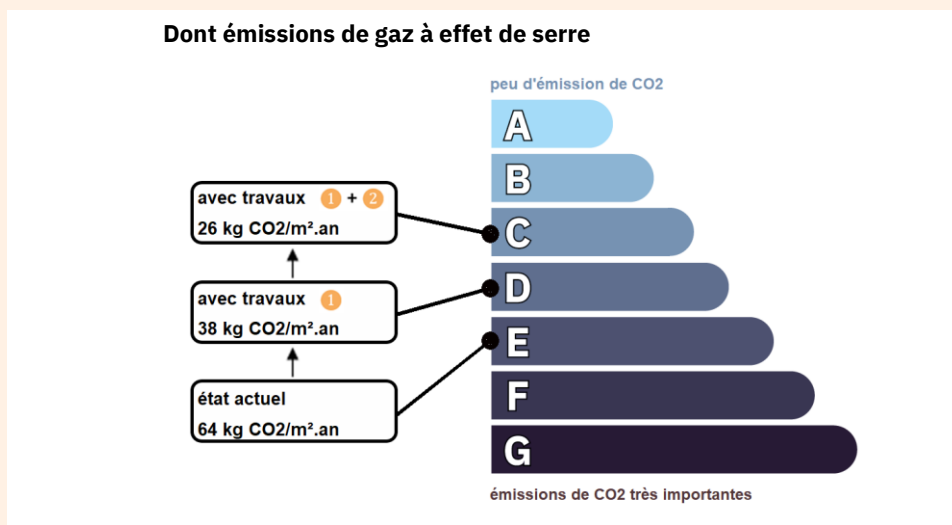
france-renov.gouv.fr/espaces-conseil-fr
ou 0808 800 700 (prix d'un appel local)

Vous pouvez bénéficier d'aides, de primes et de subventions pour vos travaux :

france-renov.gouv.fr/aides



Dont émissions de gaz à effet de serre



Pour répondre à l'urgence climatique et environnementale, la France s'est fixée pour objectif d'ici 2050 de rénover l'ensemble des logements à un haut niveau de performance énergétique.

À court terme, la priorité est donnée à la suppression des énergies fortement émettrices de gaz à effet de serre (fioul, charbon) et à l'éradication des «passoires énergétiques» d'ici 2028.

Fiche technique du logement

Cette fiche liste les caractéristiques techniques du bien diagnostiqué renseignées par le diagnostiqueur pour obtenir les résultats présentés dans ce document. En cas de problème, contactez la personne ayant réalisé ce document ou l'organisme certificateur qui l'a certifiée (diagnostiqueurs.din.developpement-durable.gouv.fr).

Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par ICERT, Parc d' Affaires, Espace Performance □ Bât K 35760 Saint-Grégoire

Référence du logiciel validé : **DPEWIN V5.3.0**

Justificatifs fournis pour établir le DPE :

Référence du DPE : **2575E2748897W**

Date de visite du bien : **24/07/2025**

Invariant fiscal du logement :

Référence de la parcelle cadastrale : **75111000AT0045**

Méthode de calcul utilisée pour l'établissement du DPE : **3CL-DPE2021 (Moteur VV2024.6.1.0)**

Numéro d'immatriculation de la copropriété :

Propriétaire des installations communes :

La **surface de référence** d'un logement est la surface habitable du logement au sens de l'article R. 156-1 du code de la construction et de l'habitation, à laquelle sont ajoutées les surfaces des vérandas chauffées ainsi que les surfaces des locaux chauffés pour l'usage principal d'occupation humaine, d'une hauteur sous plafond d'au moins 1,80 mètres.



Explications personnalisées sur les éléments pouvant amener à des différences entre les consommations estimées et les consommations réelles :

Commentaires :

généralités

donnée d'entrée	origine de la donnée		valeur renseignée
Département			75
Altitude		Donnée en ligne	49 m
Type de bâtiment		Observé/Mesuré	Appartement
Année de construction		Estimé	Entre 1948 et 1974
Surface de référence		Observé/Mesuré	23,01 m ²
Nombre de niveaux		Observé/Mesuré	1,0
Nombre de logement du bâtiment		Observé/Mesuré	230
Hauteur moyenne sous plafond		Observé/Mesuré	2,50 m

Fiche technique du logement (suite)

	donnée entrée		origine de la donnée		valeur renseignée	
enveloppe	MUR n°1	surface		Observé/Mesuré	14,30 m ²	
		type d'adjacence		Observé/Mesuré	Extérieur	
		matériau mur		Observé/Mesuré	Murs en béton banché	
		épaisseur mur		Observé/Mesuré	23 cm	
		état d'isolation		Observé/Mesuré	isolé	
		type d'isolation		Observé/Mesuré	ITI	
		résistance isolant		Observé/Mesuré	0,00 m ² .K/W	
		année isolant		Valeur par défaut	Inconnue	
		surface		Observé/Mesuré	8,11 m ²	
		type d'adjacence		Observé/Mesuré	Circulation sans ouverture directe sur l'extérieur	
enveloppe	MUR n°2	état d'isolation des parois du local non chauffé		Observé/Mesuré	lc non isolé + lnc non isolé	
		Umur0 (saisie directe ou matériau mur inconnu)		Valeur par défaut	2,500 W/m ² .K	
		doublage mur		Observé/Mesuré	Absence de doublage	
		état d'isolation		Observé/Mesuré	non isolé	
		résistance isolant		Observé/Mesuré	0,00 m ² .K/W	

	donnée entrée		origine de la donnée		valeur renseignée	
enveloppe	PLANCHER n°1	surface		Observé/Mesuré	23,00 m ²	
		type d'adjacence		Observé/Mesuré	Local non déperditif	
		état d'isolation		Observé/Mesuré	non isolé	

	donnée entrée		origine de la donnée		valeur renseignée	
enveloppe	PLAFOND n°1	surface		Observé/Mesuré	23,00 m ²	
		type d'adjacence		Observé/Mesuré	Local non déperditif	
		état d'isolation		Observé/Mesuré	non isolé	

	donnée entrée		origine de la donnée		valeur renseignée	
enveloppe	Fenêtre n°2	surface		Observé/Mesuré	4,00 m ²	
		nombre		Observé/Mesuré	1,00	
		type de vitrage		Observé/Mesuré	Double vitrage	
		épaisseur lame d'air		Observé/Mesuré	6,0 mm	
		présence couche peu émissive		Observé/Mesuré	non	
		gaz de remplissage		Observé/Mesuré	air sec	
		largeur du dormant		Observé/Mesuré	5 cm	
		inclinaison vitrage		Observé/Mesuré	Paroi verticale >=75°	
		type menuiserie		Observé/Mesuré	Métal	
		type ouverture		Observé/Mesuré	PF battante sans sous bassement	
		type volets		Observé/Mesuré	Fermeture sans ajours	
		type de pose		Observé/Mesuré	Nu intérieur	
		menuiserie avec joints		Observé/Mesuré	oui	
		baies Sud-Ouest/Sud/Sud-Est		Observé/Mesuré	4,00 m ²	
		type de masque proche		Observé/Mesuré	absence de masque proche	
		type de masque lointain		Observé/Mesuré	absence de masque lointain	
		Fenêtre n°1	surface		Observé/Mesuré	1,20 m ²
			nombre		Observé/Mesuré	1,00

Fiche technique du logement (suite)

type de vitrage		Observé/Mesuré	Double vitrage
épaisseur lame d'air		Observé/Mesuré	6,0 mm
présence couche peu émissive		Observé/Mesuré	non
gaz de remplissage		Observé/Mesuré	air sec
largeur du dormant		Observé/Mesuré	5 cm
inclinaison vitrage		Observé/Mesuré	Paroi verticale >=75°
type menuiserie		Observé/Mesuré	Métal
type ouverture		Observé/Mesuré	Fenêtre battante
type volets		Observé/Mesuré	Fermeture sans ajours
type de pose		Observé/Mesuré	Nu intérieur
menuiserie avec joints		Observé/Mesuré	oui
baies Ouest		Observé/Mesuré	1,20 m²
type de masque proche		Observé/Mesuré	absence de masque proche
type de masque lointain		Observé/Mesuré	absence de masque lointain

enveloppe

donnée entrée	origine de la donnée		valeur renseignée
Porte n°1	surface	Observé/Mesuré	1,89
	nombre	Observé/Mesuré	1,00
	type de menuiserie	Observé/Mesuré	Porte simple en bois
	type de porte	Observé/Mesuré	Porte opaque pleine simple

enveloppe

donnée entrée	origine de la donnée		valeur renseignée
pont thermique 1	type de pont thermique	Observé/Mesuré	Liaison Mur extérieur / Plancher bas
	type isolation	Observé/Mesuré	Isolation thermique par l'intérieur
	valeur PT k	Valeur par défaut	0,31
	longueur du pont thermique	Observé/Mesuré	8 m
pont thermique 2	type de pont thermique	Observé/Mesuré	Liaison Mur extérieur / Plancher bas
	type isolation	Observé/Mesuré	Non isolé
	valeur PT k	Valeur par défaut	0
	longueur du pont thermique	Observé/Mesuré	4 m
pont thermique 3	type de pont thermique	Observé/Mesuré	Liaison Mur extérieur / Plancher haut
	type isolation	Observé/Mesuré	Isolation thermique par l'intérieur
	valeur PT k	Valeur par défaut	0,27
	longueur du pont thermique	Observé/Mesuré	8 m
pont thermique 4	type de pont thermique	Observé/Mesuré	Liaison Mur extérieur / Plancher haut
	type isolation	Observé/Mesuré	Non isolé
	valeur PT k	Valeur par défaut	0
	longueur du pont thermique	Observé/Mesuré	4 m
pont thermique 5	type de pont thermique	Observé/Mesuré	Liaison Mur extérieur / Refend
	type isolation	Observé/Mesuré	Isolation thermique par l'intérieur
	valeur PT k	Valeur par défaut	0,41
	longueur du pont thermique	Observé/Mesuré	2,5 m
pont thermique 6	type de pont thermique	Observé/Mesuré	Liaison Mur extérieur / Fenêtre et Portes-fenêtre
	type isolation	Observé/Mesuré	Isolation thermique par l'intérieur
	valeur PT k	Valeur par défaut	0
	longueur du pont thermique	Observé/Mesuré	6 m
	largeur du dormant menuiserie	Observé/Mesuré	5 cm
	retour isolation autour menuiserie	Observé/Mesuré	non
pont thermique 7	position menuiserie	Observé/Mesuré	en nu intérieur
	type de pont thermique	Observé/Mesuré	Liaison Mur extérieur / Fenêtre et Portes-fenêtre
	type isolation	Observé/Mesuré	Isolation thermique par l'intérieur
valeur PT k	Valeur par défaut	0	

Fiche technique du logement (suite)

pont thermique 8	longueur du pont thermique		Observé/Mesuré	4,4 m
	largeur du dormant menuiserie		Observé/Mesuré	5 cm
	retour isolation autour menuiserie		Observé/Mesuré	non
	position menuiserie		Observé/Mesuré	en nu intérieur
	type de pont thermique		Observé/Mesuré	Liaison Mur / Portes
	type isolation		Observé/Mesuré	Non isolé
	valeur PT k		Valeur par défaut	0
	longueur du pont thermique		Observé/Mesuré	5,1 m
	largeur du dormant menuiserie		Observé/Mesuré	5 cm
	retour isolation autour menuiserie		Observé/Mesuré	non
	position menuiserie		Observé/Mesuré	en nu intérieur

équipements











donnée entrée	origine de la donnée		valeur renseignée	
Système de ventilation	type de ventilation		Observé/Mesuré	VMC SF Auto réglable avant 1982
	perméabilité		Valeur par défaut	1,90 m3/(h.m²)
	année d'installation		Observé/Mesuré	Inconnue
	façades exposées		Observé/Mesuré	Plusieurs façades exposées

équipements

donnée entrée	origine de la donnée		valeur renseignée	
Système de chauffage 1	type d'installation de chauffage		Observé/Mesuré	installation de chauffage simple
	type de générateur		Observé/Mesuré	Chaudière gaz standard entre 2001 et 2015
	année du générateur		Observé/Mesuré	Inconnue
	type de cascade		Observé/Mesuré	Générateur(s) indépendant(s)
	énergie utilisée		Observé/Mesuré	Gaz
	présence d'une ventouse		Observé/Mesuré	non
	QPO générateur		Valeur par défaut	Val_Default
	Pn générateur		Valeur par défaut	Val_Default
	Rpn		Valeur par défaut	Val_Default
	Rpint		Valeur par défaut	Val_Default
	Présence d'une veilleuse		Observé/Mesuré	non
	Présence ventilateur/dispositif circulation air dans circuit combustion		Observé/Mesuré	non
	type d'émetteur		Observé/Mesuré	Radiateur HT sans robinet thermostatique
	surface chauffée		Observé/Mesuré	23,01 m²
	Année d'installation émetteur		Observé/Mesuré	Inconnue
	type de chauffage		Observé/Mesuré	chauffage central
	type de régulation		Observé/Mesuré	non
	Equipement d'intermittence		Observé/Mesuré	absent
	Type de distribution		Observé/Mesuré	Réseau bitube eau chaude haute température (>=65°)
	Isolation des réseaux		Observé/Mesuré	Réseau non isolé
	Nombre de niveaux		Observé/Mesuré	1

Fiche technique du logement (suite)

équipements

donnée entrée	origine de la donnée		valeur renseignée
Système de production d'eau chaude sanitaire 1	type de générateur	 Observé/Mesuré	Chaudière gaz standard entre 2001 et 2015
	fonctionnement	 Observé/Mesuré	mixte Chauffage et ECS
	année du générateur	 Observé/Mesuré	Inconnue
	énergie utilisée	 Observé/Mesuré	Gaz
	Pn générateur	 Valeur par défaut	Val_Default
	QPO générateur	 Valeur par défaut	Val_Default
	Rpn	 Valeur par défaut	Val_Default
	Présence d'une veilleuse	 Observé/Mesuré	non
	Présence ventilateur/dispositif circulation air dans circuit combustion	 Observé/Mesuré	non
	type d'installation	 Observé/Mesuré	installation ECS individuelle
	pièces alimentées contiguës	 Observé/Mesuré	Les pièces alimentées en ECS sont contigues
	production hors volume habitable	 Observé/Mesuré	En volume chauffé



Certificat de compétences Diagnostic Immobilier

N° CPDI7648 Version 001

Je soussigné, Olivier Perez, Président d'I.Cert, atteste que :

Monsieur ID FOULANE Nassre

Est certifié(e) selon le référentiel I.Cert en vigueur (CPE DI DR 06 (cycle de 7 ans)), dispositif de certification de personnes réalisant des diagnostics immobiliers pour les missions suivantes :

Audit Énergétique	Audit Énergétique (1) Date d'effet : 10/04/2025 - Date d'expiration : 15/02/2029
DPE tous types de bâtiments	Diagnostic de performance énergétique avec mention : DPE tout type de bâtiment (2) Date d'effet : 16/02/2022 - Date d'expiration : 15/02/2029
DPE individuel	Diagnostic de performance énergétique sans mention : DPE individuel (2) Date d'effet : 16/02/2022 - Date d'expiration : 15/02/2029
Gaz	Etat de l'installation intérieure gaz (3) Date d'effet : 09/06/2022 - Date d'expiration : 08/06/2029

En foi de quoi ce certificat est délivré, pour valoir et servir ce que de droit.

Ce certificat n'implique qu'une présomption de certification. Sa validité peut être vérifiée à l'adresse <https://www.icert.fr/liste-des-certifies/>

Valide à partir du 10/04/2025.

(1) Décret no 2023-1219 du 20 décembre 2023 définissant le référentiel de compétences et les modalités de contrôle de ces compétences pour les diagnostiqueurs immobiliers en vue de la réalisation de l'audit énergétique mentionné à l'article L. 126-28-1 du code de la construction et de l'habitation

(2) Arrêté du 20 juillet 2023 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans le domaine du diagnostic de performance énergétique, de leurs organismes de formation et les exigences applicables aux organismes de certification et modifiant l'arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification

(3) Arrêté du 1er juillet 2024 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans les domaines du diagnostic amiante, électricité, gaz, plomb et termites, de leurs organismes de formation et les exigences applicables aux organismes de certification

I.Cert
Institut de Certification

Certification de personnes
Diagnostic Immobilier
Portée disponible sur www.icert.fr

I.Cert - Parc d'Affaires, Espace Performance – Bât K
35760 Saint-Grégoire

cofrac
ALLOCATION
N° 44952
PORTÉE
CERTIFICATION
DE PERSONNES
WWW.COFRAC.FR

CPE DI FR 11 rev20

Attestation d'assurance

Assurance RCP : GAN N°131.626.297 valide jusqu'au 31/10/2025



Votre agence
VAL D'YERRES ASSURANCES CONSEILS
AGENT GENERAL
11 BOULEVARD CRETE
91100 CORBEIL ESSONNES
Tél : 01 60 89 04 90
Mail : corbeil@gan.fr
N° Orias : 13003160
Site Orias : www.orias.fr

IDF EXPERTS
104 AVENUE ALBERT 1ER
92500 RUEIL MALMAISON

Vos références
N° client / identifiant internet : 34632021
N° souscripteur : 24296269R
N° contrat : 242962690002

ATTESTATION D'ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE DES EXPERTS EN DIAGNOSTIC

VOUS (SOUSCRIPTEUR) :

IDF EXPERTS

L'ASSUREUR CI-DESSOUS DENOMME :

Gan Assurances

Atteste que vous avez souscrit le contrat GAN MULTIRISQUES ESSENTIEL ci-dessus référencé garantissant les conséquences financières de votre responsabilité civile professionnelle.

Vous exercez la profession : EXPERT EN DIAGNOSTIC TECHNIQUE IMMOBILIER.

Les garanties accordées par le contrat sont les suivantes :

EDITO02SARCPO001/B-11-2024



Gan Assurances
Compagnie française d'assurances et de réassurances – Société anonyme au capital de 218 033 700 euros – RCS Paris 542 053 797 – APE : 6512Z
Siège social : 8-10 rue d'Astorg 75008 Paris - Tél : 01 70 94 20 00 – www.gan.fr
Entreprise régie par le Code des Assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) – 4 Place de Budapest CS 92459 75436 Paris Cedex 09
Direction Réclamations Clients : Gan Assurances – 3 place Marcel Paul – 92024 Nanterre – E-mail : reclamation@gan.fr





N° souscripteur : 24296269R

GARANTIES		MONTANTS DE GARANTIE (1)	FRANCHISE OU SEUIL D'INTERVENTION (2)
Responsabilité civile exploitation	- Dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs dont : - <i>Dommages matériels et immatériels consécutifs à dommages matériels</i> - <i>Dommages causés aux installations enterrées par les engins et matériels de chantier automoteurs</i> - <i>Vol du fait des préposés</i>	16 000 000 € tous dommages confondus par année d'assurance 1 500 000 € par sinistre 46 000 € par sinistre 15 000 € par sinistre	Dommages corporels : sans franchise Dommages matériels et immatériels : 10% de l'indemnité d'assurance avec un minimum de 355 € et un maximum de 1 773 € Sauf : - activités Etude, Conseils : 549 € - activités des TPE Manufacturières : 10% de l'indemnité d'assurance avec un minimum de 620 € et un maximum de 3 720 €
	- Faute inexcusable de l'employeur	3 000 000 € par année d'assurance	sans franchise
	- Dommages matériels et immatériels consécutifs aux «Biens confiés»	76 500 € par sinistre	10% de l'indemnité d'assurance avec un minimum de 220 € et un maximum de 549 €
	- Pertes de biens confiés	15 000 € par année d'assurance	

Responsabilité civile atteintes à l'environnement	- Tous dommages confondus dont : - <i>Dommages matériels et immatériels / Préjudices écologiques</i> - <i>Frais de remboursement des mesures conservatoires</i> - <i>Frais d'urgence</i>	765 000 € par année d'assurance 300 000 € par sinistre 10% du montant des dommages et à concurrence de 76 500 € par sinistre	Dommages corporels : sans franchise Autres dommages : 1 418 €
---	---	--	--

EDT:0G5SANC/P00116-11-2024



Gan Assurances
Compagnie française d'assurances et de réassurances – Société anonyme au capital de 218 033 700 euros – RCS Paris 542 063 797 – APE : 6512Z
Siège social : 8-10 rue d'Asstorg 75008 Paris – Tél : 01 70 84 20 00 – www.gan.fr
Entreprise régie par le Code des Assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) – 4 Place de Budapest CS 92459 75436 Paris Cedex 09
Direction Réclamations Clients Gan Assurances – 3 place Marcel Paul – 92024 Nanterre – E-mail : reclamation@gan.fr





N° souscripteur : 24296269R

Responsabilité civile études, conseils, professions libérales	- Dommages corporels, matériels et immatériels	600 000 € par année d'assurance	Dommages corporels : sans franchise
	dont : - Dommages immatériels non consécutifs - Dommages matériels aux pièces ou documents confiés - Détournement commis par un préposé - Assurance des archives de l'assuré	300 000 € par année d'assurance 76 500 € par année d'assurance 76 500 € par année d'assurance 40 000 € par année d'assurance	3 000 € 450 €
	- Pertes ou destruction de pièces ou documents confiés	80 000 € par année d'assurance	

1) Montants non indexés (2) Montants indexés suivant l'évolution de l'indice FFB (995,2 au 2ème trimestre 2020) sauf particularités

ETENDUE TERRITORIALE DE LA GARANTIE

La garantie s'exerce dans les Pays de l'Union Européenne ainsi que les Pays membres de l'Association Européenne de Libre Echange (AELE).

Pour la garantie Responsabilité civile Atteintes à l'Environnement, la garantie s'exerce en France Métropolitaine, dans les Départements et Territoires d'Outre-Mer ainsi que dans la Principauté de Monaco.

Le souscripteur du contrat est avisé que les garanties du présent contrat ne peuvent, en aucun cas, se substituer aux garanties qu'il serait dans l'obligation de souscrire localement dans un pays en application de la législation qui lui est propre en matière d'assurance.

La présente attestation est valable du **01/11/2024** au **31/10/2025** inclus, sous réserve que la garantie soit en vigueur.

Elle a été délivrée pour servir et valoir ce que de droit et ne peut engager l'assureur au-delà des conditions et limites prévues par les dispositions du contrat ci-dessus référencé.

Fait à CORBEIL ESSONNES, le 18 novembre 2024

Pour Gan Assurances



EDT.DGES.ANC.P00116-11-2024



Gan Assurances
 Compagnie française d'assurances et de réassurances – Société anonyme au capital de 218 033 700 euros – RCS Paris 542 063 797 – AFE : 0512Z
 Siège social : 6-10 rue d'Asstorg 75006 Paris - Tél : 01.70.84.20.00 – www.gan.fr
 Entreprise régie par le Code des Assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) – 4 Place de Budapest CS 92459 75436 Paris Cedex 09
 Direction Réclamations Clients Gan Assurances – 3 place Marcel Paul – 92024 Nanterre – E-mail : reclamation@gan.fr

